

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 75 (1924)
Heft: 3

Artikel: Sur l'assolement dans la forêt
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Espérons que le mois de juin ne verra pas les arpeuteuses réapparaître dans les mélèzains de Bovernier et dans une zone plus étendue que cela n'a été le cas en 1923. Tout laisse croire que ces arbres dépouillés lors de cette première invasion reprendront au printemps prochain leur vitalité et qu'ils n'en demeureront pas anémiés.

A. Barbey.

Sur l'assolement dans la forêt.

Sous le titre „L'assolement agricole appliqué aux forêts“ M. Roulleau de la Roussière publie, dans le „Bulletin du Comité des Forêts“ (n° 1, Paris, 1923)¹ un article pour plaider en faveur d'une alternance modérée des essences. Il pense que les anciens forestiers ont eu l'idée de changer de temps en temps certaines essences. Mais, effrayés par les difficultés et le coût de cette opération, ils étaient plus portés à mélanger les essences vivant sur un même sol, ce qui est une forme d'assolement. L'auteur veut garder sur un sol les essences qui y réussissent toujours le mieux; il blâme l'administration forestière qui, faisant passer le côté économique avant le côté cultural, a ordonné parfois des coupes contraires à la théorie de l'assolement. Il cite le fait qu'en 1855, alors que le bois d'œuvre de chêne était très cher, on a fait la guerre au hêtre croissant en mélange avec le chêne. Dans de multiples endroits l'assolement s'impose, tandis qu'il faut, ailleurs, pratiquer un assolement artificiel. Les exemples cités par M. Roulleau se rapportent à des peuplements où le chêne régnait jadis, mais qui est atteint depuis quelques années par la maladie du blanc; le bouleau, le tremble, le charme en sont indemnes et vont donc occuper le massif. Les charmes fructifient abondamment tous les ans, si bien que peu à peu on aura un taillis de charme, qui, à son tour, finit par être remplacé par des trembles, sous lesquels le chêne revient naturellement. Voilà ce que l'auteur nomme un assolement naturel. Mais, si le sol a perdu sa fertilité, au lieu du chêne, c'est le bouleau et la bruyère qui prendront la place; dans ce cas il faut un assolement artificiel avec le pin. M. Roulleau de la Roussière mentionne le domaine d'Arlay, dans le Jura, où on a pratiqué le mélange du sapin et du hêtre.

¹ Voir résumé dans la „Revue internationale de renseignements agricoles“, vol. I, n° 3, septembre 1923.

De telles théories et de tels procédés ne sont pas nouveaux.

L'auteur précité n'a pas eu l'intention de donner un aperçu historique et complet de la question. Toutefois, il est nécessaire de comparer ses remarques avec celles de tant d'autres. En ne profitant pas des recherches faites et des articles publiés, pratique et théorie resteraient dans l'immobilisme. Le sujet en question a déjà fait l'objet d'une discussion lors du Congrès des forestiers de l'Allemagne du Sud à Baden, en 1842. Parade a rapporté cette discussion dans les *Annales forestières* et Pillichody en parle dans notre *Journal* en 1905.¹ Nous y reviendrons.

L'**assolement en agriculture** est très ancien. Les Romains déjà pratiquaient une sorte d'assolement: la première année ils cultivaient le froment dans un champ qu'ils laissaient en jachère pendant la deuxième année. (Zweifelderwirtschaft.) Vint ensuite un assolement sous la forme de l'utilisation alternante de trois champs, desquels l'un est laissé en friche. Première mention en est faite dans le „Code Laureshamensis“, de l'an 771, qui parle d'une terre située en trois lieux: „Unum mansum de terra arraturia in tribus locis sitos“.² L'agriculture ne s'est pas bornée à cette forme d'assolement. Elle doit se rendre un compte exact, par des analyses, de la richesse du terrain. A côté de l'alternance et des jachères, l'agriculteur répare, par des apports d'engrais, les pertes subies ensuite des récoltes, qui annuellement enlèvent au sol une quantité de substances nutritives nécessaires aux plantes cultivées. Depuis un siècle l'idée surgit ci et là que la forêt pourrait profiter de ces méthodes agricoles. Mais ce ne sont là que des théories, impraticables en général, car, selon une expression finement ironique de M. Pillichody „la Providence, pour assurer la perpétuation de la forêt, n'a pas pris modèle sur l'agriculture moderne.“ Soit, mais cependant la méthode de l'application d'engrais verts dans nos pépinières est une adaptation à des procédés purement agricoles. De même, les efforts tentés en Belgique pour afforester la Campine dérivent des mêmes convictions. Qu'on se rappelle les travaux de A. Naets concernant l'amendement du sol campinien déboisé, au moyen de

¹ De l'alternance des essences. „Journal forestier suisse“ 1905, p. 121 ss.

² Johannes Meyer: Die drei Zelgen. Programme de l'Ecole cantonale thurgovienne, 1879/1880.

Dr. A. Volkart: Dreifelder- und Egertenwirtschaft in der Schweiz. Frauenfeld 1902.

la culture du lupin alternant avec des récoltes. (Bull. de la Soc. c. for. de Belg., 1901 ss.) En 1906, on y lit par exemple: „L'emploi du phosphate basique et de la kaïnite, voire du lupin, est entré aujourd'hui dans la pratique courante des agents de l'administration forestière et de divers particuliers pour le boisement et le reboisement des bruyères de la Campine.“

Chez nous, les cultures intercalaires (Waldfeldbau), pratiquées jadis dans plusieurs cantons, ne sont que trop connues. Cette manière de cultiver n'était-elle pas aussi une manière d'assolement? Du reste, pendant la grande guerre, un forestier allemand, *Bornemann* à Bad Nauheim, fit sérieusement la proposition de renouveler les cultures agricoles par petites parcelles situées dans le sol forestier le plus productif, attendu que depuis la guerre les sols agricoles manquent de fertilité, pour la raison que pendant plusieurs années il n'était plus possible, en Allemagne, d'y apporter des engrais chimiques. („Allgemeine Forst- und Jagd-Zeitung“, 1919, S. 123 ff.)

Toutefois, **l'assolement en sylviculture** est contesté; il est, en outre, d'une application beaucoup plus récente qu'en agriculture. Mais il serait facile d'énumérer force articles mentionnant, sous des titres variés, un assolement plus ou moins direct dans le domaine forestier. Contentons-nous de citer le „Hannoversches Magazin“ de 1780, où un forestier parle en termes émus de l'épuisement du sol provoqué, selon son avis, par le fait que de vieilles forêts de chênes croissent sans alternance sur la même station. L'auteur voulait les remplacer par une autre essence. En 1889, *R. Balsiger* écrit: „Ein allgemeiner Holzartenwechsel findet unter unsern Augen statt, schnellwachsende Nadelhölzer eignen sich den Boden an, von welchem wir Laubhölzer und Weisstannen zurücktreten sehen. Soll dieser Wechsel fort dauern, bis es nichts mehr umzuwandeln gibt, kann er nicht aufgehalten oder gar rückgängig gemacht werden?“¹

Depuis un siècle, l'introduction de certaines essences exotiques est en question. Ce problème semble, lui aussi, dériver d'un désir d'assolement. L'observation historique démontre, ailleurs, que certaines essences sont délogées en faveur d'autres; quelques espèces ont élargi leur aire, d'autres ont subi une limitation. Pensons aux

¹ R. B.: Natürliche und künstliche Mischungen. „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“, 1899, S. 334 ff.

limites supérieures des forêts naturelles ; souvent les alpages actuels sont les vestiges du tapis végétal des anciennes forêts subalpines. Ici, de grandes forêts sont envahies par les bruyères ou par les marais ; là, des marais ou des tourbières reviennent peu à peu à la forêt. Le long des rivières, sur les deltas, dans les dunes et landes, sur les éboulis alpins, des formations géobotaniques se succèdent et alternent dans un rythme prédestiné. Des exigences diverses nécessitent des cultures variées ; tel lustre a besoin du noyer, un autre demande l'épicéa ; cette década veut des traverses de hêtre. La répartition des forêts, des prés, des champs, des pâturages est une question pour soi. La concurrence des essences, c'est le mot favori de plusieurs forestiers et d'une foule de phytogéographes. D'autres examinent les sols épuisés et parlent de la fatigue du sol („Bodenmüdigkeit“). *De Candolle* déjà pensait que des plantes de même nature ont horreur de leurs propres excréments, tandis que ceux d'autres espèces peuvent leur servir de nourriture. Le professeur *Arnold Engler* a dirigé l'attention sur la concurrence qui a lieu entre racines d'essences différentes. Le botaniste danois *Warming* écrit que la lutte pour la vie est plus acharnée entre des „Commensaux homogènes ou similaires“ qu'entre des hétérogènes. C'est-à-dire que des arbres dont les racines ont la même profondeur se disputent eau et nourriture. Dans une même station, l'épuisement aurait donc lieu du moment où le peuplement est pur et de même âge. Ces exemples prouvent qu'en sylviculture aussi on admet une alternance. Elle peut, selon l'expression de M. Pillichody, „être voulue, dans certains cas, par la nature et rentrer dans son plan dont la sagesse dépasse la nôtre“.

(A suivre.)

Les avalanches des Ormonts à la fin de décembre 1923.

Les quotidiens de la fin de l'année 1923 ont répandu des nouvelles alarmantes sur les avalanches descendues dans diverses régions des Alpes. Parmi les plus éprouvées, citons la vallée de la Grande Eau, spécialement les Ormonts, les Mosses et Leysin. Quatre personnes ont perdu la vie, une vingtaine de pièces de bétail ont péri sous la neige, environ 60 chalets et granges ont été enlevés ou sont fortement endommagés et des milliers de mètres cubes de bois à terre. L'émoi dans la région fut grand ; il sera intéres-